



**LA PRISONNIÈRE POLITIQUE MARYAM AKBARI MONFARED
TRANSFÉRÉE À LA TRISTEMENT CÉLÈBRE PRISON DE QARCHAK
APRÈS AVOIR PURGÉ UNE PEINE DE 15 ANS**



La Commission des femmes du CNRI
Le Conseil national de la Résistance iranienne

 wncri.org/fr

 @CNRIfemmes

 @CNRIfemmes



La prisonnière politique Maryam Akbari Monfared transférée à la tristement célèbre prison de Qarchak après avoir purgé une peine de 15 ans

Après avoir prolongé de 2 ans la peine de la prisonnière politique Maryam Akbari Monfared, le pouvoir judiciaire criminel iranien a commis un autre acte inhumain le 22 octobre 2009, en ordonnant son transfert vers la [tristement célèbre prison pour femmes de Qarchak](#) à Varamin, où elle est détenue à l'isolement à l'heure où nous publions cet article.

Maryam Akbari Monfared a terminé ses [15 années d'emprisonnement sans un seul jour de permission](#) le 12 octobre 2024. Elle a passé les 4 dernières années de sa peine en exil à la prison de Semnan parmi des prisonnières de droit commun, en violation du principe de séparation des délits.

La dernière mesure prise par le pouvoir judiciaire des mollahs vise à accroître le harcèlement et les abus à l'encontre de cette prisonnière politique résistante qui est restée inflexible malgré de longues années d'incarcération, de torture, de harcèlement et de pressions qui ont miné sa santé.

Maryam Akbari Monfared, qui est l'une des plus anciennes prisonnières politiques en Iran, aurait dû être libérée en 2019 après avoir purgé 10 ans de prison (les deux tiers de sa peine) selon les lois du régime. Cependant, le [pouvoir judiciaire du régime clérical l'a maintenue en prison pendant 5 années supplémentaires](#).

1

En janvier 2024, ils l'ont condamnée à 3 années d'emprisonnement supplémentaires dans le cadre de 2 affaires distinctes montées de toutes pièces par le ministère des renseignements, en organisant 2 procès pour l'exemple à Semnan et à Evin. Les nouveaux crimes qui lui sont reprochés sont la « propagande contre l'État », « l'insulte au dirigeant (Ali Khamenei) », « le rassemblement et la collusion », « la diffusion de mensonges et la perturbation de l'opinion publique », et « l'incitation à la sécurité nationale ».



Dans un nouvel acte de répression inhumaine, en juin 2024, le pouvoir judiciaire du régime iranien a ordonné la [confiscation des biens de Maryam Akbari Monfared](#) et de ses proches pour la punir d'avoir cherché à obtenir justice pour ses frères et sœurs.

Cependant, le principal crime de Maryam Akbari Monfared est d'avoir demandé justice en 2016 pour sa sœur et ses 3 frères qui ont été exécutés par le régime dans les années 1980.

Alireza Akbari a été tué sous la torture en septembre 1981, et Gholamreza Akbari a été exécuté en 1985. Roghiyeh et Abdolreza Akbari ont été exécutés lors du massacre de 30 000 prisonniers politiques en 1988.

Dans ce numéro spécial de ses rapports mensuels, la Commission des femmes du CNRI met en lumière la bravoure, le courage, la force et le caractère de Maryam Akbari Monfared, cette femme de petite taille qui terrifie le régime par sa résilience et son esprit inflexible.

Peine supplémentaire de 3 ans imposée sur la base d'accusations forgées de toutes pièces

Le pouvoir judiciaire du régime clérical a condamné la prisonnière politique Maryam Akbari Monfared à 3 ans de prison supplémentaires dans le cadre de [deux affaires distinctes fabriquées de toutes pièces](#) et déposées par le ministère des Renseignements. Ces affaires ont été entendues dans des tribunaux orchestrés à [Semnan](#) et Evin, empêchant sa libération après avoir purgé une peine de 15 ans.

Dans sa déclaration du 28 août 2023, le Secrétariat du Conseil national de la Résistance iranienne a déclaré : « Le ministère des Renseignements (MOIS) a ouvert deux nouvelles affaires contre Maryam Akbari Monfared pour empêcher sa libération. L'une d'entre elles l'accuse de « propagande contre l'État », tandis que l'autre l'accuse " d'insulte " d'insulte au guide suprême (Khamenei), d'incitation à l'émeute, de diffusion de mensonges, de perturbation de l'opinion publique et d'incitation à la sécurité nationale ».

Dans une autre partie, la déclaration ajoute que la branche 101 de la Cour pénale de Semnan a prononcé « une peine supplémentaire de 2 ans, ainsi qu'une amende de 150 millions de rials, dans le cadre d'une nouvelle décision rendue par contumace ». Par la suite, le tribunal d'Evin a tenu un simulacre de procès condamnant Maryam Akbari Monfared à un an de prison supplémentaire dans le cadre de la deuxième affaire.

Le 17 juillet 2023, le secrétariat du CNRI a annoncé dans un communiqué que le système judiciaire iranien avait transféré la prisonnière politique Maryam Akbari Monfared de son lieu d'exil, la prison de Semnan, au tribunal d'Evin le 1er juillet. Après avoir été inculpée de 5 nouveaux chefs d'accusation, elle a été renvoyée à la prison de Semnan.

Le pouvoir judiciaire des mollahs a confirmé les 2 décisions et approuvé la prolongation de sa peine de 3 ans, dont 2 ans au moins seront mis à exécution.

Les autorités s'apprêtent à confisquer les biens de la famille à la fin de la peine

La prisonnière politique Maryam Akbari Monfared a été confrontée à un nouveau défi en juin 2024, les autorités ayant décidé de saisir les biens de sa famille. Selon l'agence de presse Sharq, le siège exécutif de Farman-e Imam (l'ordre de Khomeini) a lancé une procédure de confiscation de ses biens.

Ce développement est intervenu alors que Maryam Akbari Monfared approchait de la fin de sa peine de 15 ans de prison, en octobre 2024. Son avocat, M. Hossein Taj, a fait part de ses inquiétudes :

2

« En octobre de cette année, [Mme Akbari Monfared aura purgé sa peine de 15 ans d'emprisonnement sans avoir bénéficié d'un seul jour de liberté temporaire](#). En plus de cette peine, elle risque 2 ans de prison supplémentaires pour une autre affaire. Récemment, une nouvelle affaire a été déposée contre elle à la demande du siège exécutif, invoquant l'article 49 de la Constitution pour un contrôle continu de l'affaire ».

M. Taj a expliqué les graves implications de cette affaire : « Le siège a formulé de graves allégations à l'encontre de la famille et des proches de Mme Akbari Monfared, demandant la confiscation de leurs biens au profit du siège chargé de la mise en œuvre de l'ordre de l'imam. Cette affaire a été renvoyée devant la 6e branche du tribunal révolutionnaire, spécialisée dans les affaires relevant de l'article 49. Le calendrier du procès n'a pas encore été fixé, la surveillance devant débuter en août ».

En réponse à ces développements, son avocat a souligné un principe juridique fondamental : « Le principe de la "nature personnelle des crimes et des peines", reconnu dans la jurisprudence, la charia, le droit international et le code pénal iranien, stipule que la peine doit être strictement individuelle et ne doit pas s'étendre aux proches ».

3



Maryam Akbari Monfared et ses quatre frères et sœurs, assassinés dans les années 1980.

Le rapporteur spécial des Nations unies met en lumière le cas de Maryam Akbari Monfared

Le professeur [Javaid Rehman](#), rapporteur spécial des Nations unies sur l'Iran, a parlé de Maryam Akbari Monfared dans son rapport sur les « crimes d'atrocité » en Iran, publié en juillet 2024. Dans la section C, « Mécanismes de responsabilité », du chapitre VII, le rapporteur spécial évoque le cas de la prisonnière politique Maryam Akbari Monfared :

Comme indiqué ci-dessus, dans l'environnement actuel, il est impossible de chercher à obtenir une quelconque [forme de responsabilité](#) au niveau national pour les crimes commis au cours des années 1980. Il n'existe actuellement aucun moyen d'obtenir la vérité et la justice et aucune perspective de demander des réparations dans la République islamique d'Iran. En effet, ceux qui cherchent à obtenir des comptes sont souvent pris pour cible, persécutés et punis. Le cas de

Maryam Akbari-Monfared, prisonnière politique dans le pays, est un exemple poignant illustrant ce modèle de harcèlement et de persécution.

Mme Akbari-Monfared a fait preuve d'un immense courage en [déposant une plainte officielle](#) depuis sa prison le 15 octobre 2016, s'adressant au système judiciaire iranien au sujet de l'exécution de ses frères et sœurs lors du massacre de 1988. En réponse à sa quête de responsabilité, elle a subi des pressions accrues pendant son incarcération, y compris le refus de visites et son exil forcé dans un endroit éloigné, loin de ses enfants. Les autorités ont informé Mme Akbari-Monfared que sa libération était subordonnée à la rétractation de son appel à rendre des comptes sur le meurtre de ses frères et sœurs. Bien qu'elle ait purgé une peine de 15 ans sans bénéficier d'un seul jour de permission, y compris pendant la pandémie de COVID-19, le calvaire de Mme Akbari-Monfared se poursuit.

Le 1er juillet 2023, elle a été convoquée au tribunal de la prison d'Evin et mise en accusation pour 5 nouveaux chefs d'accusation, ce qui lui a valu une peine supplémentaire de 2 ans. Des informations provenant de sources internes à la prison suggèrent que son maintien en détention vise à la contraindre à renoncer à sa quête de responsabilité.

Le traitement réservé à Maryam Akbari-Monfared illustre de manière frappante les limites que les autorités iraniennes sont prêtes à franchir pour réduire au silence ceux qui cherchent à obtenir justice pour les [victimes](#) du massacre de 1988 et pour étouffer en toute impunité tout appel à rendre des comptes.

Compte tenu de l'impossibilité d'obtenir justice au niveau national, il existe des possibilités de demander des comptes au niveau international ou dans un État étranger ne relevant pas de la juridiction de la République islamique d'Iran. Les efforts visant à engager la Cour pénale internationale ne seront probablement pas couronnés de succès.

4

Une femme courageuse qui se dresse comme une montagne contre vents et marées

Maryam Akbari Monfared est née le 14 décembre 1975 et est mère de 3 filles. Elle est l'une des prisonnières politiques les plus résistantes, qui a choisi de vivre libre sans se plier aux mollahs.

Elle a été emmenée à la prison d'Evin « pour fournir des explications » le 29 décembre 2009 à minuit, sans pouvoir dire au revoir à ses filles. Mais elle n'est jamais rentrée chez elle.

Elle a été incarcérée parce qu'elle demandait justice pour 4 de ses frères et sœurs exécutés de sang-froid par le régime clérical dans les années 1980. Sa sœur, Roghiyeh Akbari Monfared, avait une petite fille lorsqu'elle a été envoyée à la potence parmi [les prisonniers massacrés au cours de l'été 1988](#).

Tout au long des années qu'elle a passées derrière les barreaux, Maryam a toujours été une source d'inspiration pour les autres prisonnières. Son cœur est aussi grand qu'un océan rempli de sentiments pour tous ceux qui l'entourent. L'une de ses compagnes de cellule, la prisonnière politique Atena Farghadani, la décrit comme « une femme dont la résistance était un [arc-en-ciel d'espoir](#) pour toutes les prisonnières ».

Les autorités pénitentiaires l'ont donc envoyée dans une prison éloignée pour l'empêcher d'inspirer d'autres personnes. Le 9 mars 2021, elles l'ont brusquement emmenée à la prison de Semnan et l'ont abandonnée parmi les prisonnières de droit commun, en violation du principe de séparation des délits.

Dans la prison de Semnan, elle a été privée de visites et d'appels téléphoniques ordinaires à sa famille comme les autres prisonnières. Chaque appel qu'elle passe doit se faire en présence des autorités pénitentiaires et des agents de sécurité.



Maryam Akbari Monfared avec sa fille Sara, 3 ans, avant d'être emprisonnée.

5

Après 15 ans d'emprisonnement, la prisonnière politique Maryam Akbari Monfared souffre de diverses maladies. Le ministère des renseignements ne l'autorise pas à consulter un médecin en dehors de la prison. Le médecin de la prison lui a prescrit des aliments spéciaux, mais ses demandes pour une alimentation correcte et une visite à un spécialiste sont restées sans réponse.

Son état physique s'est gravement détérioré en raison de l'absence d'une alimentation appropriée et d'un accès au traitement, et elle souffre de divers effets secondaires.

Amnesty International exprime son inquiétude

Amnesty International a également publié une déclaration [d'action urgente](#) le 27 août 2021, dans laquelle elle s'inquiète de la situation de la prisonnière politique Maryam Akbari Monfared. L'organisation a déclaré que Maryam Akbari Monfared avait été « maltraitée parce qu'elle cherchait à obtenir la vérité et la justice ».

Amnesty International écrit : « La prisonnière d'opinion Maryam Akbari Monfared est détenue dans des conditions cruelles et inhumaines dans une prison éloignée de la province de Semnan, loin de sa famille, depuis mars 2021, en représailles à ses lettres ouvertes condamnant les violations des droits de l'homme commises par les autorités iraniennes et demandant la vérité et la justice pour ses frères et sœurs qui ont disparu de force et ont été exécutés de manière extrajudiciaire en secret en 1988. Elle est injustement emprisonnée depuis près de 12 ans ».

Le même jour, l'organisation a publié un [tweet](#) sur les conditions de détention des femmes dans la prison de Semnan et sur Maryam Akbari Monfared, qui est maltraitée parce qu'elle cherche à obtenir la vérité et la justice.

Amnesty International a écrit : « Les femmes de la prison de Semnan, en Iran, subissent des conditions cruelles, notamment un accès insuffisant aux toilettes à chasse d'eau, aux douches, aux articles d'hygiène et aux soins médicaux pour les infections et les infestations de poux. @Mhajmohammadi doit autoriser des inspections par des observateurs internationaux, notamment Javaid Rehman. »

Un compte à rebours à couper le souffle

Dans une [lettre qu'elle a écrite depuis sa prison](#) en décembre 2022, Maryam Akbari Monfared a décrit ses sentiments. « 13 ans, c'est une bataille à couper le souffle qui s'écoule seconde après seconde. Compter 13 ans jour après jour (soit 4 mille 745 jours) fatigue une personne, et encore plus si elle veut passer 4 mille 745 jours un par un au milieu d'une bataille inégale. Il ne s'agit pas d'une histoire de 4 000 pages, mais de la réalité nue de la vie que des fascistes nous ont imposée parce que nous n'avons pas voulu nous rendre.

Même si je voulais être avec mes enfants, quelle mère ne le voudrait pas ? Mais je ne le regrette pas et [je suis encore plus déterminée](#) à poursuivre mon chemin. Je l'ai dit à chaque séance d'interrogatoire formelle et informelle et je suis heureuse de le répéter !

Je suis restée éloignée de mes enfants pendant 13 ans, mais j'ai vu le crime de mes propres yeux pendant 13 ans, et [ma détermination s'est renforcée](#).

Il s'agit d'un documentaire silencieux sur l'oppression des femmes : on ne peut pas supporter d'entendre l'une d'entre elles, et encore moins de vivre avec des centaines de ces symboles torturés et de ressentir leur douleur avec la peau et la chair.

En 13 ans, j'ai vu des dizaines d'enfants et des centaines d'adolescents et de jeunes du même âge que mes filles, je les ai touché et je leur ai parlé.

6



La famille de Maryam fête son anniversaire en son absence. La petite Sara est la première à gauche.

Garder la foi

Si vous me demandez comment j'ai pu survivre dans l'obscurité de la torture et l'épuisement du temps, je vous répondrai que c'est grâce à la flamme ardente de mon cœur. Je réponds que la flamme ardente de la foi dans mon cœur m'a permis de tenir bon. Au milieu de la solitude et des mains vides, cette flamme chaude et rebelle est ce que les interrogateurs veulent voler à la

prisonnière dès le premier moment de son arrestation afin que son être se fige et s'abandonne au joug.

Mais je l'ai gardée allumée pendant 13 ans avec la sainte fureur des tortures dont j'ai été témoin et qui m'ont transpercé le cœur ! J'ai ri et j'ai fait rire les autres pour pouvoir tenir bon parce que la résistance est notre cœur.

Foi en la cause pour laquelle mes frères et sœurs sont morts. Foi dans le chemin que j'ai emprunté et dans les poings serrés et les pas fermes des jeunes qui protestent aujourd'hui dans les rues contre la dictature au prix de leur corps et de leur vie.

Oui, la foi dans l'innocence et l'oppression de mes frères et sœurs, que je n'ai jamais considérés comme morts ; ils étaient et sont toujours les plus vivants pour moi. Ils m'ont pris par la main à chaque instant de ma détention. Et maintenant, je les retrouve dans les rues d'Iran.

J'ai vu Alireza (exécuté en 1980) dans les poings serrés de ce jeune homme à Naziabad.

Roghiyeh (exécutée à la prison d'Evin à l'été 1988) s'est dressée contre les gardes répressifs. J'ai entendu la voix d'Abdoul Reza (exécuté à Gohardacht au cours de l'été 1988) dans les cris incessants des jeunes de son âge en faveur de la liberté.

Je trouve Gholamreza (mort sous la torture à la prison d'Evin en 1985) parmi les jeunes tués sous la torture.

Oui, ils voulaient les enterrer et les garder anonymes, mais nous voyons maintenant comment la génération courageuse continue le chemin des mêmes jeunes qui ne se sont pas rendus à Khomeini.

7



Message aux « filles et fils sans peur dans la rue ».

Avec les nouvelles de chaque protestation et de chaque soulèvement, cette flamme rebelle de la foi étincelle dans mon cœur alors que je me trouve parmi des femmes dont le seul espoir de salut est de briser ces portes de fer.

À mes filles et fils intrépides dans les rues, j'aspire passionnément à chaque instant à être avec eux ; si vous êtes arrêtés, ne faites pas confiance aux interrogateurs. Ils ne sont pas comme nous ! L'ennemi est l'ennemi à tout moment !

Augmentez autant que possible votre foi en votre cause. Cette foi est la seule chose qui puisse vous aider dans la solitude de l'isolement.

Je dis aux familles des prisonniers d'ignorer les promesses, les craintes et les menaces. Vous ne pouvez sauver la vie de vos enfants qu'en faisant crier les gens et en répétant leurs noms ! Aucun interrogateur ne se soucie de votre intérêt. Ne restez pas silencieux. Criez !

Aux familles endeuillées, à toutes les mères qui ont sacrifié un être cher et à tous les frères et sœurs qui ont perdu un frère ou une sœur, je m'incline devant leurs martyrs et je leur dis que je partage leur peine. Je leur tends la main de derrière les barreaux et leur promets de les soutenir plus fermement que jamais dans leur quête de justice.

Je parle de 13 années de lutte ininterrompue, mais pour résumer, « Enfin, un jour, je chanterai la victoire depuis le sommet de la montagne, comme le soleil ». Demain nous appartient.

Révéler la souffrance des familles des victimes du massacre de 1988

En août 2022, la prisonnière politique Maryam Akbari Monfared a courageusement répondu à l'un des anciens responsables du régime qui a fait de fausses déclarations au sujet des familles des victimes du massacre de 1988.

8

Hossein Mousavi Tabrizi, procureur général du régime dans les années 1980, a [déclaré](#) : « Les familles des personnes exécutées (lors du massacre de 1988) auraient pu se plaindre, mais elles ne l'ont pas fait !

Les remarques de Tabrizi constituent l'un des rares aveux des responsables du régime clérical concernant le massacre de 1988, qu'ils avaient dissimulé et nié jusqu'à ces dernières années. Mousavi Tabrizi s'est exprimé à la suite de la [confirmation par la justice suédoise de la condamnation à perpétuité](#) de [Hamid Noury](#), l'un des auteurs du massacre de 1988 dans la prison de Gohardacht à Karaj.

La prisonnière politique Maryam Akbari Monfared, qui avait été [bannie](#) de la prison de Semnan en mars 2021, a répondu au mollah criminel dans une [lettre ouverte depuis ses geôles](#). Extraits de sa lettre :

La nostalgie des doux moments de justice

J'ai entendu aux nouvelles que les enfants de [Hamid Noury](#) se sont plaints que notre père était torturé ! Quelle drôle d'époque.

Ces jours-ci, il a aligné nos proches et les a emmenés dans la salle d'exécution. Il fait partie de ces personnes qui ont peut-être assisté aux derniers instants d'Abdi, et bien sûr, il est peut-être devenu fou de sa bravoure et de sa résistance. C'est peut-être lui qui, avec toute sa haine, a retiré le tabouret de sous les pieds d'Abdi. Il est heureux et fier de l'exécution de milliers de personnes comme Abdi. Il a fait de la prison un enfer pour les prisonniers politiques afin qu'ils brisent leur résistance.

Aujourd'hui, il se trouve dans l'une des meilleures prisons. Ses paroles ont été entendues avec justice, mais il prétend être torturé ! Si c'est de la torture, alors qu'est-ce que nos familles, nos mères et ma mère, Gorgi, ont enduré ?

Dans le coin de ma cellule, sous une chaleur fiévreuse, je m'abandonne aux rêves des années lointaines où j'avais l'âge de mes enfants. Je me souviens de l'époque où j'accompagnais ma mère dans ses déplacements vers les prisons d'Evin et de Gohardacht.

Je me souviens de la dernière visite à Abdi. Après des mois passés dans l'obscurité, on nous a remis un sac contenant ses vêtements ensanglantés par la torture.

Je me souviens que ma mère se rendait dans une pièce remplie de photos (de mes frères et sœurs). Elle fermait la porte pour être seule avec ses enfants, qui étaient toujours jeunes dans ces cadres. Elle ne voulait pas que je voie ses larmes.

Je me souviens du jour où ce chagrin l'a emportée pour toujours à l'âge de 40 ans.

Y a-t-il des mots pour décrire ces tortures ?

Nous avons vécu la terrible décennie des années 1980, c'est pourquoi nous pensons à la justice et cherchons à obtenir justice pour que les générations futures d'Iran ne vivent pas une expérience aussi horrible.

La justice est plus précieuse que l'amour, même l'amour maternel pour mes enfants. Je me suis levée pour demander justice parce que j'aime mes enfants.

L'incapacité à traduire le chah et la SAVAK en justice a ouvert la voie à ce régime pour qu'il répète (ce que le chah a fait). Mais nous sommes déterminés à rendre la justice à l'Iran pour toujours, et la condamnation de Hamid Nouri est un pas, certes petit mais qualitatif, dans cette direction.

Nous sommes heureux de sortir de l'impasse qui nous a été refusée pendant trois décennies. Tout le monde voulait nous discréditer et priver le gouvernement de notre peine au profit d'autres plaignants ! Mais nous avons supporté nos souffrances pendant toutes ces années juste pour ce moment - les moments doux et prometteurs de la justice.

9

Pas d'échappatoire à la justice

J'ai entendu Mousavi Tabrizi déclarer que « les familles auraient pu se plaindre, mais elles ne l'ont pas fait ».

Peut-être l'avez-vous oublié ; permettez-moi de vous rappeler que les familles n'avaient même pas le droit d'organiser une cérémonie (funéraire). Dans les mêmes cérémonies de deuil familial, vous les arrêtiez ainsi que tous les invités et les envoyiez en prison.

Vous n'avez pas remis les corps de leurs proches aux familles ; vous ne leur avez pas dit où ils étaient enterrés, ni même une adresse ! Et maintenant, trois décennies après le massacre, vous parlez de porter plainte ? J'ai déposé une plainte trois décennies plus tard. Que m'avez-vous fait, si ce n'est des menaces, le bannissement et la poursuite de [l'emprisonnement illégal](#) ?

Personne ne peut échapper à la justice. J'ai fait le vœu de ne pas abandonner jusqu'à ce que tous les cerveaux et les auteurs du massacre de nos proches soient traduits en justice.

Nos blessures sont encore vives. Il ne s'est pas écoulé trois décennies, ni même trois jours depuis ce qui nous est arrivé ! C'est comme si cela s'était passé aujourd'hui.

La chaleur du mois d'août brûle encore nos cœurs, et toutes ces années, nous avons souffert. Mais le jour où nos appels à la justice aboutiront, nos blessures se refermeront. Le massacre se poursuit. Les exécutions et les [meurtres d'innocents](#) se poursuivent. Le massacre des manifestants en 2009, 2017-2018 et 2019 est la continuation du massacre de 1988.

Notre persistance à [demander justice](#) pour le massacre de 1988 est identique à notre lutte pour la liberté. Nous persistons à demander justice pour qu'aucune famille ne souffre plus.

Ces jours-ci, je pense à mes proches, Roghiyeh, Abdi (Abdolreza), Alireza et Gholam-Reza, qui sont vivants en moi. Et je me souviens toujours d'eux avec un sourire, comme s'ils étaient mes gardiens dans ce donjon.

L'aube de la justice percera les nuages sombres et orageux. Ce jour-là, nous ressentirons l'amour de tout notre cœur. La victoire est à nous

Appel à la libération de Maryam Akbari Monfared et de tous les prisonniers politiques

La Commission des femmes du Conseil national de la Résistance iranienne appelle une nouvelle fois le Haut Commissaire des Nations Unies et le Conseil des droits de l'homme, le [Rapporteur spécial sur les droits de l'homme en Iran](#), le [Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes](#) et les autres défenseurs des droits de l'homme et des droits des femmes à condamner fermement le traitement inhumain des prisonniers politiques, en particulier des femmes, par le régime clérical et à prendre des mesures immédiates pour la libération de Maryam Akbari Monfared.